

## Charte du centre de formation de la Fondation Pro Juventute Genève

### *Mission*

La mission du centre de formation s'inscrit dans la continuité de la mission de la Fondation Pro Juventute Genève. La reconnaissance et la valorisation des responsabilités inhérentes au rôle d'éducateur (pris ici au sens large) et le renforcement des compétences liées à l'éducation et à l'accompagnement des enfants constituent les points phares des actions développées par la Fondation.

C'est parce qu'elle accorde une grande importance à la qualité des actions éducatives que Pro Juventute Genève s'est engagé dans les actions de formation.

Le centre de formation vise également, outre les cursus de formations initiales et continues destinés aux assistantes parentales et aux accueillantes familiales proposés actuellement, le développement de nouveaux pôles de compétences liés à l'encadrement de l'enfant.

### *Vision*

Nous souhaitons inscrire notre mission de prestataire de formation dans une visée plus large où l'engagement et la responsabilité sociale dans le soutien à l'éducation ou à la coéducation y tient une place prépondérante. Partant du postulat que l'éducation est l'affaire de tous, nous souhaitons nous engager dans des actions de formation « éducatives » et accessibles à un large public qui pourront contribuer à l'enrichissement des liens sociaux et intergénérationnels.

### *Valeurs*

- Inscrire notre rôle de prestataire de formation dans une action plus large d'accompagnement à l'éducation et à la coéducation.
- Accompagner et soutenir notre public dans la valorisation, le développement et le renforcement de ses compétences, de ses ressources et de ses potentiels tout en utilisant les expériences existantes en tant que levier
- Concevoir et proposer des offres de formation adaptées à notre public en phase avec les réalités sociales et les problématiques éducatives actuelles.
- Innover en proposant des offres renouvelées, diversifiées et variées tant au niveau des thématiques que des formats de formations.
- Travailler dans le respect des principes de la formation d'adultes.
- Collaborer avec des formateurs adhérant à notre projet pédagogique. Ces derniers doivent aussi posséder des qualifications dans leur domaine de compétence respectif et doivent, par leur activité de praticien, être en phase avec les réalités et les besoins de notre public.
- Evaluer de façon continue, la pertinence, l'adéquation et la qualité de nos offres par des processus et des outils en concordance avec notre cycle qualité.